

**Zeitschrift:** Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

**Herausgeber:** Le messenger suisse de France

**Band:** 7 (1961)

**Heft:** 6

  

**Rubrik:** Assemblée de l'Union des Suisses de France

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Assemblée de l'Union des Suisses de France

★ ★ ★

La troisième assemblée de l'Union des Suisses de France, qui groupe les délégués de nos différentes Associations dans ce pays, a eu lieu les 27 et 28 mai, aux Trois-Epis, près de Colmar, en Alsace, où elle était l'hôte de nos compatriotes du Haut-Rhin. M. l'Ambassadeur Pierre Micheli, accompagné de MM. Senger et Chavaz, Conseillers d'Ambassade, et de M. Pestalozzi, Premier Secrétaire, M. Bovey, Secrétaire général des Suisses de l'étranger, M. Jaccard, Chef de l'Office central fédéral chargé des questions relatives aux Suisses de l'étranger, ainsi que les Consuls de Suisse en France, qui avaient tenu la veille leur réunion annuelle au même endroit, étaient présents, à l'exception de M. Koetschet, Consul à Paris, qui venait de perdre sa mère, de M. Voirier, Consul général à Alger, retenu à son poste, et de M. Hofer, Consul à Annecy, qui était malade. Environ 110 personnes, venues de toutes les régions de la France, prirent part à l'assemblée.

La journée du 27 mai a été consacrée à l'examen des différentes questions portées à l'ordre du jour :

- Fonctionnement de l'Union des Suisses de France.
- Acquisition de la propriété foncière en Suisse.
- Droit de vote et représentation des Suisses de l'étranger.
- Fonds national suisse de solidarité.
- Aide aux agriculteurs.
- Assurance-vieillesse suisse.
- Equivalence des diplômes.
- Possibilités actuelles de transfert de fonds de France en Suisse.
- Divers.

Les débats ont été dirigés avec compétence et entrain par M. Max d'Orelli, Président du Cercle Suisse de Mulhouse. Nous en rendrons compte d'une façon détaillée dans un prochain numéro. Dès maintenant, nous tenons à annoncer que, pour mettre au point la préparation des journées des Suisses de l'étranger, il fut décidé de tenir à St-Gall, la veille de ces journées, une séance spéciale pour les Suisses de France, qui sera présidée par M. Micheli.

La colonie suisse du Haut-Rhin offrit ensuite, dans la remarquable salle d'apparat du Koifhus, une soirée fort réussie avec des productions folkloriques.

Le lendemain, le programme comportait une promenade le long de la Crête des Vosges. Après le déjeuner, pris à la Schlucht, le brouillard obligea les excursionnistes à redescendre dans la plaine, où ils admirèrent les travaux du Grand Canal d'Alsace. A 18 heures, les délégués étaient reçus fort aimablement par M. Jean Dollfus, Président de la Chambre de Commerce de Mulhouse, qui offrit un cocktail en leur honneur. Après le dîner, la réunion se termina en beauté par une magnifique fête donnée par M. le Consul général, et Mme Kunz, dans la grande salle de la Bourse. Au cours de cette soirée, le Chœur mixte, constitué au sein du Cercle Suisse de Mulhouse en vue de l'assemblée,

se fit entendre et fut très applaudi, ainsi que l'excellente fanfare de Pfastatt et un orchestre de Porrentruy. De charmantes compatriotes en costume, venues également de Porrentruy, avaient généreusement prêté leur concours. Enfin, de gracieuses jeunes danseuses, élèves de Mme Kunz, agrémentèrent la soirée par leurs productions. Des discours de clôture et de remerciements terminèrent ces belles journées, au cours desquelles l'Union a démontré son utilité, autant comme lien entre les différents groupements suisses en France, que comme forum où les questions d'intérêt commun pour la colonie peuvent être utilement discutées. Ce résultat a été possible grâce à l'accueil chaleureux de nos compatriotes d'Alsace et surtout à la peine que M. Kunz, Consul général à Mulhouse, M. Max d'Orelli, Président du Cercle Suisse de Mulhouse, M. Max Fluri, Président de la Société Suisse « Helvétia », de Colmar, et tous les membres de ces deux Associations avaient prise pour préparer le Congrès. Les participants leur ont témoigné leur vive gratitude avant de se disperser.

La prochaine assemblée de l'Union des Suisses de France a été fixée à la fin du mois de mai 1962 et aura lieu à Dijon.

\*\*\*

Au cours de cette assemblée, l'Union des Suisses de France a voté à l'unanimité les deux résolutions suivantes :

A Monsieur le Conseiller fédéral  
Max Petitpierre,  
Chef du Département Politique,  
BERNE

Les Suisses de France, réunis aux Trois-Epis-sur-Colmar, le 27 mai 1961, à l'occasion de la 3<sup>e</sup> assemblée de leur Union,

vous adressent, au moment où vous allez quitter le Conseil fédéral, le témoignage de leur gratitude et de leur reconnaissance pour l'activité que vous avez déployée pour la patrie avec tant de discernement et de dévouement pendant votre longue magistrature.

A Monsieur Bruno Pedrazzini,  
Président de la Nouvelle Société Helvétique,  
MURALTO

Les Suisses de France, réunis aux Trois-Epis-sur-Colmar, le 27 mai 1961, à l'occasion de la 3<sup>e</sup> assemblée de leur Union,

ayant pris connaissance des lettres que vous avez adressées au Département politique fédéral, en date des 16 septembre 1960 et 20 mars 1961, concernant la situation des Suisses de l'étranger dans le droit et la politique de la Confédération,

vous expriment leur reconnaissance pour la position prise par la Nouvelle Société Helvétique dans la défense de leurs intérêts et vous prient de transmettre, aux rédacteurs de ces documents, leur approbation et leurs remerciements les plus sincères.

Ils se permettent de suggérer que ces remarquables documents soient diffusés à toutes les sociétés suisses à l'étranger et si possible publiés dans l'« Echo ».

L'Ambassade s'est chargée de la transmission de ces messages. M. Max Petitpierre a répondu qu'il était très sensible aux sentiments exprimés à son égard et a prié l'Ambassade de remercier vivement l'Union de sa part.

\*\*\*